

EN BREF

La mise à disposition de protections hygiéniques destinée aux collégiennes et lycéennes étendue à 5 départements

Élisabeth Moreno, ministre déléguée chargée de l'Égalité, annonce, le 27 mai 2021, accélérer la "mise à disposition de protections hygiéniques à destination des collégiennes et des lycéennes" avec le déploiement de cette action dans 5 départements : les Alpes-Maritimes, les Ardennes, les Landes, la Réunion et la Seine-Saint-Denis. Cela fait suite à l'expérimentation menée en 2020 dans 64 collèges et lycées de l'académie de Lille. Destinée prioritairement aux élèves scolaires au sein d'établissements relevant de l'éducation prioritaire, cette initiative "qui a suscité un réel engouement auprès des personnels enseignants et administratifs ainsi que des élèves", "s'est révélée efficace", permettant la distribution de plus de 3 700 protections hygiéniques, indique Élisabeth Moreno. Chaque année, 130 000 élèves manquent l'école "régulièrement, faut d'accès aux protections hygiéniques".

ETABLISSEMENTS - ÉCOLES | POUVOIRS PUBLICS - GOUVERNEMENT - PARLEMENT | SECOND DEGRÉ



CONTACTER LE JOURNALISTE



SUIVRE CE SUJET



@AEFEDUC

Dépêche n° 652848

 1 MIN DE LECTUREPar [LUCIE BURNOD](#)

Publiée le 27/05/2021 à 16h42